

Protocole pHARe : 2026-2027 à l'attention des parents

Lycée d'Enseignement Général et Technologique Pierre et Marie Curie (PMC) – Châteauroux

Le **Lycée PMC** est pleinement engagé dans le [programme national pHARe](#). Notre objectif est de garantir à chaque lycéen un environnement serein, protecteur et bienveillant. Ce protocole vous indique la marche à suivre si vous suspectez une situation de harcèlement ou de cyberharcèlement.

Étape 1 : Repérer les signaux d'alerte

Le harcèlement se définit par une **violence répétée** (physique, verbale ou psychologique). Chez le lycéen, les signes qui doivent vous alerter sont :

- **Changements d'humeur** : Tristesse, anxiété, repli sur soi, irritabilité soudaine.
- **Scolarité en baisse** : Chute des notes, refus d'aller au lycée (phobie scolaire), absentéisme.
- **Signes physiques** : Fatigue extrême, maux de ventre, troubles du sommeil ou de l'alimentation.
- **Comportement numérique** : Nervosité excessive lors de la réception de messages ou fermeture brutale des écrans.

Étape 2 : Recueillir la parole de votre enfant

- **Écoutez sans juger** : Laissez votre enfant s'exprimer librement sans l'interrompre.
- **Valorisez sa démarche** : Rappelez-lui que la parole est la meilleure arme et qu'il a eu raison de vous en parler.
- **Conservez les preuves** : En cas de cyberharcèlement, faites immédiatement des **captures d'écran** des messages, commentaires ou photos malveillants.
-  **À ne pas faire** : Ne contactez jamais vous-même l'élève présumé auteur ou sa famille. Cela aggrave généralement la situation et bloque l'action du lycée.

Étape 3 : Alerter les bons interlocuteurs au Lycée PMC

Dès que vous suspectez une situation, contactez immédiatement l'établissement. Vous n'avez pas besoin d'apporter la preuve absolue pour donner l'alerte.

Vos contacts au sein du lycée :

- **Le Professeur Principal** : Premier relais pédagogique.
- **La Vie Scolaire / Les CPE (Conseillers Principaux d'Éducation)** : Au cœur de la vie des élèves, essentiels pour la vigilance quotidienne.
- **L'Équipe de Direction** (Proviseur ou Proviseur adjoint).
- **Le Service de Santé** (Infirmier scolaire, Psy EN) : Pour l'écoute et l'accompagnement psychologique.

Pour joindre l'établissement : LycéePMC : ce.0360009p@ac-orleans-tours.fr, Vie scolaire : vie-scolaire2.0360009P@ac-orleans-tours.fr ou par téléphone au **02 54 22 89 79**.

Étape 4 : L'action du Lycée PMC (Le protocole d'intervention)

Dès le signalement reçu, le protocole **pHARe** est enclenché par l'établissement :

1. **Prise en charge par l'équipe ressource** : Une équipe d'adultes formés (enseignants, CPE, direction, santé) prend le relais pour analyser la situation en toute confidentialité.
2. **Mobilisation des élèves ambassadeurs** : Le lycée forme des lycéens ambassadeurs pHARe. Ils aident à repérer les signaux faibles, soutiennent leurs camarades et libèrent la parole.
3. **Méthode d'intervention** : L'établissement utilise des méthodes non blâmantes (comme la méthode de la préoccupation partagée) pour faire cesser les intimidations rapidement et durablement.
4. **Suivi des familles** : Vous êtes tenus informés des rendez-vous et des mesures d'accompagnement mises en place pour votre enfant.

Les numéros d'urgence nationaux à connaître

Ces services gratuits, anonymes et confidentiels sont à votre disposition et à celle de votre enfant :

- **Le 3020** : Numéro national d'écoute pour les situations de harcèlement scolaire.
- **Le 3018** : Numéro national dédié au cyberharcèlement.
- **L'application mobile 3018** : Recommandée pour tous les lycéens du PMC. Elle permet de stocker les preuves dans un coffre-fort numérique sécurisé et de chatter en direct avec des professionnels.
-

La lutte contre le harcèlement est l'affaire de tous. Ensemble, protégeons les élèves du Lycée Pierre et Marie Curie.

La direction